

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EDF-condamnee-pour-espionnage>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > La sortie du nucléaire marque des points > **EDF condamnée pour espionnage**

21 décembre 2011

EDF condamnée pour espionnage

Le 10 novembre dernier, le tribunal administratif de Nanterre a reconnu EDF coupable de "complicité de piratage informatique" et de "recel de documents volés" sur l'ordinateur de Yannick Jadot, alors directeur des campagnes de Greenpeace et désormais député européen EELV.

EDF a été condamnée à payer une amende d'1,5 million d'euros et devra également verser 500 000 € de dommages et intérêts à Greenpeace. Les barbouzes travailleront désormais un peu moins sereinement.